

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur.

9eme ANNEE, No. 208.

OTTAWA, MARDI 20 DECEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1870

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc.

etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 20 Déc. 1887

M. W. J. Poupore est en ville.

Il est décédé que l'honorable M. Chapleau ne vas pas à New-York et il sera probablement ici pour Noël.

Sir Charles Tupper et l'honorable Joseph Chamberlain sont attendus, demain, à Ottawa.

L'Examen de M. C. H. Mackintosh dans la contestation d'élection de Russell s'est continué aujourd'hui. Jusqu'à présent les avocats de M. Edwards n'ont rien découvert qui puisse leur servir.

L'échevin Henderson, le pétitionnaire dans la contestation de Russell, accuse le sénateur Clewom d'avoir commis des actes de corruption. On dit que M. Henderson sera mis en demeure de prouver son accusation devant les tribunaux.

M. M. A. Hearn, C. R., a fait, dit-on, le dépôt nécessaire pour porter devant la Cour suprême la cause en contestation de l'élection de l'honorable M. Thos McGreevey, député de Québec-ouest.

Le gouvernement Mercier est en guerre ouverte avec les compagnies commerciales, qui refusent de se soumettre au jugement du comité judiciaire du conseil privé, en ne payant pas la taxe dont elles sont frappées. Deux cents poursuites sont sur le tapis.

M. l'abbé Collin, supérieur du séminaire de St-Sulpice, de Montréal, et l'abbé Palatin, de l'église paroissiale de cette ville, sont dangereusement malades à l'hôtel-Dieu.

On assure qu'il a été dépensé environ \$20,000 par les ch. f. s libéraux durant la dernière élection du comté d'Ottawa. Le nouveau député est donc bien sûr de sauter, si même il n'éclate pas, sur le chef de fraudes commises directement par lui.

Le "Manitoba" du 15 décembre nous apprend que Mgr Taché est très souffrant. Lundi et mardi de la semaine dernière il a été obligé de garder le lit, et il était encore incapable de dire sa messe, à la date que nous venons de donner.

M. Charleson, de Québec, a été nommé par le gouvernement Mercier, inspecteur des opérations de chantiers dans la vallée de l'Ottawa.

La quantité de blé de la dernière récolte de Manitoba, expédiée jusqu'à présent vers l'Est, se monte à 5,000,000 de minots. De ce chiffre 4,000,000 de minots ont passé par Ottawa avec la destination de Boston, New-York et Montréal.

Les éleveurs de Port Arthur ont en outre près de 2,000,000 de minots à expédier, aussitôt que la compagnie du Pacifique pourra disposer d'un nombre de chars suffisants.

"Le Canada-Français" tel est le titre d'une nouvelle revue périodique, publiée sous la direction d'un comité de professeurs de l'université Laval. Le numéro prospectus nous annonce qu'elle paraîtra, la première année, tous les trois mois, par livraisons de 150 pages, avec un supplément additionnel d'une cinquantaine de pages. Elle traitera de religion, philosophie, histoire, beaux arts, sciences et lettres. Elle est imprimée dans l'établissement du "Canadien". Son premier article porte la signature du juge Routhier, et le prospectus nous promet, entre autres bonnes choses, une collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique.

Nos meilleurs souhaits de prospérité.

UN JUGE FRANCAIS A PRESCOTT ET RUSSELL.

Le "Free Press", de samedi, comme dans son numéro du 12, se montre favorable à la nomination d'un juge français à Prescott et Russell.

Tout en tenant compte au "Free Press" de ces deux actes de justice à l'égard de nos nationaux, nous lui dirons qu'il n'a pas encore suffisamment masqué ses véritables intentions.

Nous savons ce qu'il pense réellement de notre race, de notre religion, de nos institutions catholiques et françaises.

Il est vrai qu'il est généralement prudent. Vivant dans un centre, où un tiers de la population est française, il sait que pour avoir des lecteurs et du patronage dans cette partie de la population, il faut qu'il se taise souvent, ou qu'il enveloppe sa pensée d'un voile, ou qu'il se laisse voir sous des dehors les plus sympathiques. Mais le "Free Press" ne nous en imposera pas, cette fois, parce que son oreille s'est laissée voir. En réponse à notre premier article sur la nomination d'un juge français à Prescott et Russell, il s'est d'abord oublié en s'écriant que le juge Lyon, d'Ottawa, nommé provisoirement député juge pour des servir ce district judiciaire, rendait tout à fait inutile la nomination que nous demandions.

L'insistance du "Free Press" sur ce point ne laissait aucun doute sur le fond de sa pensée. On voyait clairement que, pour lui, il y avait là plus qu'une question d'économie. Il y avait aussi la question de race. Cependant, voyant le tort qu'il se faisait à lui-même, il s'est mis à souffler dans un autre sens; il reproche même indirectement au gouvernement de ne pas élever M. Olivier sur le banc pour le district judiciaire de Prescott et Russell.

Ce double jeu n'en imposera à personne. Le "Free Press" est mieux accueilli s'il avait continué à combattre la nomination d'un juge français. On l'aurait, du moins, trouvé sincère, et la sincérité est une vertu, qui vaut mieux que l'hypocrisie.

LA DEPUTATION DE PRESCOTT

Nous avons annoncé, l'autre jour, la présence à Ottawa d'une députation des comités de Prescott et de Russell, qui est venue recommander le choix de M. Olivier comme juge de ce district judiciaire. Voici à ce sujet ce que dit La Minerve :

"Les Canadiens-français de Prescott ont suivi notre avis et ont présenté à sir John Macdonald une requête couverte par plus de mille signatures demandant la nomination d'un juge français pour Prescott et Russell. Ces noms ont été recueillis en quelques jours et il est très facile de les quadrupler.

"M. Tassé regrette de n'avoir pu se rendre à temps à Ottawa pour accompagner la députation, conformément à l'invitation qu'on lui avait adressée. Comme il y a deux mois qu'il plaide cette cause, le premier ministre connaît parfaitement sa manière de voir."

CONFLIT JUDICIAIRE

Nous n'en avons pas fini avec les conflits judiciaires. Que de décisions contradictoires rendues par nos juges sur la loi des licences et sur la loi électorale! En voici encore bien d'autres, qui s'annoncent.

Il s'agit, cette fois, de l'interprétation à donner à la loi relative aux contestations d'élection.

Une clause de cette loi dit qu'il faut commencer l'instruction de la pétition contestant l'élection dans les six mois de la présentation de cette pétition. Mais si une session législative intervient dans les six mois, qui suivent cette présentation, que reste-t-il à faire? C'est ici le point sur lequel il y a divergence d'opinion parmi nos juges.

Les uns interprètent la loi de manière à ce que le délai de six mois ne soit pas entamé par le temps de la session législative.

D'après cette interprétation, si la présentation de la pétition a été faite un, deux, trois, quatre ou cinq mois avant une session, la balance du délai doit être prise après la session, celle-ci ne comptant pas.

D'autres juges sont d'un avis contraire. Ils prétendent que le temps de la session fait partie des six mois de délai. La Cour Suprême de la Nouvelle Ecosse, les juges Tait, Caron et

Pelletier, de la Province de Québec, sont de ce dernier avis, et viennent de rejeter des pétitions parce que l'on ne pouvait, suivant eux, commencer l'instruction après l'expiration des six mois, y compris la session. L'autre opinion vient d'être soutenue par le juge Patterson, à Kingston, et le juge Taschereau à Joliette.

Un avis d'appel dans un cas ou deux est annoncé, et nous en verrons bien d'autres, si nos législateurs, dès la prochaine session, ne mettent fin au débat en donnant à la loi une définition sur laquelle on ne puisse se méprendre.

LE DUC DE BASSANO

(Suite)

III

GRANDE

VENTE de NOEL

Etoffes à robes, rayées..... 5 c.

Flanelle écarlate..... 10 c.

Grise..... 12 c.

Cachemire de couleur..... 14 c.

(45 pouces de largeur) 20 c.

Coton (2 verges)..... 25 c.

Prelaris anglais..... 75 c.

Choix de Tapis Bruxelles \$1.00

Des avantages considérables offerts dans tous les départements.

VENTE à Sacrifice,

De pardessus pour hommes et enfants.

BRYSON

GRAHAM

& CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

& Cie.

Valant la peine d'être Lu

BONS THÉS

Raisins

Stroud Frere,

109 RUE RIDEAU,

176 RUE SPARKS,

Belleville, Toronto, Kingston et Montreal.

ST-LEON

Marchant à la Victoire

Attaque l'ennemi caché qui détruit secrètement les organes vitaux qui sape les bases de la vie, de la santé, du bonheur. L'usage abondant de L'EAU ST LEON, chasse rapidement du système les terribles ennemis suivants :

DYSPEPSIE, INDIGESTION, CONSTIPATION, RHUMATISME, BILE

MALADIES DU FOIE ET DES REINS, OARTRIS, BRONCHITES, CATARRHE, MAUX DE TETE

ACIDITE DU COEUR, SANG IMPUR, HEMORRHOIDES, GRAVELLE, AFFECTIONS CHRONIQUES, RHUME, GOUTTE ETC.

A rendre en gros et en détail au No. 534 1/2 Rue Sussex, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1886-1.

FERRONNERIES

DE TOUTES ESPECES

POELES

DE CUISINE ET DE PASSAGE

En Gros et en Détail

Chez

E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

Ottawa, 19 Nov. 1887-1.

B. G.

Cet

EST RESERVE,

Larose & Cie

Rue RIDEAU.

28 11 87-1m.

ENTREPOS

De Donane

Sous-basement du Bureau de Poste

C. NEVILLE

EPICIER

No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

Importe directement ses vins purs et liqueurs

Entrepôt de l'ancien, 87 rue Beaudry, Ottawa, 19 Nov. 1887-1m

AVIS

Un certain nombre d'arrangements scolaires, dans la province du Manitoba, seront offerts en vente, par encan public, aux enchères suivantes, aux dates sous-mentionnées :

A MANITOBA le 10 janvier, 1888; à WINNIPEG, le 17 janvier, 1888; à PORTAGE LA PRAIRIE, le 24 janvier, 1888; à BRANDON, le 31 janvier, 1888; à MINNEDOSA, le 7 février, 1888.

Tout colon établi sur l'un de ces arrandissements sus-mentionnés, qui pourra prouver, à la satisfaction du commissaire des terres fédérales qu'il était résident "bona fide" et pratiquant l'agriculture sur le dit terrain, en ignorance de la loi, le premier jour d'Octobre, 1887, dans tel cas, l'acheteur du dit terrain, s'il n'est le colon lui-même, sera requis de payer au dit colon la valeur des travaux, améliorations faits sur le dit terrain.

On pourra obtenir les listes des terrains et des prix, des renseignements sur les termes de vente, ou tout autre renseignement que désirerait un acheteur, en s'adressant au Secrétaire du Ministère de l'Intérieur, OTTAWA; ou au Commissaire des Terres Fédérales, WINNIPEG; ou à tout autre agent des terres à Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest.

A. M. BURGESS, Sous-Ministre de l'Intérieur

Restaurant Terrapin

11 & 13 Rue O'Connor, Ottawa

JOHN HUCKELL

PROPRIÉTAIRE.

PREPARE A TOUTES HEURES

Meilleur choix de vins, liqueurs et cigares

constamment en main. Huîtres et Venaison en leur saison.

Salle de Billard et de Pool

La plus belle de la cité.

JOHN HUCKELL

Ottawa, 19 Nov 1887-1m

Entrepôt de Lard

DE

1ERE CLASSE

Lard en baril

Boudin épilé

Lard (E. Breakfast)

APOLOGIE!

En conséquence du trafic considérable

de thé qui se fait sur le Pacifique Canadien, mes importations de thé,

ont été retardées mais néanmoins seront ici vers le 15 courant.

Venez me voir pour des Thés à bon marché.

Raisins seulement 7 cents.

JOHN CASEY,

294 & 296

Rue Dalhousie

OTTAWA:

2 12 87-1m

LA MAIRIE

Ottawa, 20 Déc. 1887.

Monsieur le Directeur,

Les soussignés ont vu avec surprise leurs noms figurant au sur de la requête que M. W. E. Brown, candidat à la mairie, publiée dans le Free Press d'hier soir.

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons jamais autorisé qui que ce soit à inscrire nos noms sous cette requête.

Nous sommes, Monsieur le directeur, vos dévoués serviteurs

GALIXTE PARADIS,

I. ROBITAILLE,

J. B. LAMONTAGNE,

H. PRUNEAU,

MOISE DESJARDINS.

BULLETIN DU JOUR.

La reine Victoria souffre d'une légère indisposition.

John Hooper, député de Cork au parlement anglais, a été condamné hier à deux mois d'emprisonnement pour avoir publié des rapports des assemblées tenues par des branches supprimées de la ligue nationale.

Le club Canadien de New York a remis à après les fêtes le banquet qu'il doit offrir aux commissaires des pêcheries.

Le gouvernement américain a reçu du gouvernement anglais, l'invitation de prendre part à l'exposition internationale qui doit être tenue à Melbourne, en 1888, pour célébrer le centenaire de la fondation des Nouvelles Galles du Sud, première colonie australienne.

Dans un rapport présenté au Congrès, le secrétaire Bayard recommande qu'une somme de \$5,000 soit votée pour défrayer les dépenses d'une commission devant représenter les Etats-Unis à cette exposition.

Les Etats-Unis ont aussi été invités de prendre part à l'exposition interprovinciale qui sera tenue à Barcelone, Espagne, en 1888.

Le conseil de ville, de Montréal, a décidé, hier, d'imposer une taxe additionnelle de \$400 sur les compagnies de télégraphe et de téléphone.

Sur 114 mortalités, à Montréal, la semaine dernière, treize ont été causées par la diphtérie.

Parlant hier à Derby, lord Salisbury a déclaré que dans les cercles diplomatiques on ne connaît rien qui puisse donner raison aux rumeurs de guerre publiées par les journaux européens.

Mgr l'archevêque de Montréal publie une lettre pastorale dans laquelle il s'élève contre le mouvement qui tend à faire disparaître l'exemption de taxes sur les propriétés religieuses.

La commission des chemins de fer qui siège à Montréal terminera ses travaux cette semaine, et son rapport sera soumis au parlement pendant la prochaine session.

L'exposition des portraits historiques, actuellement tenue à Montréal, obtient un grand succès.

L'enquête se continue dans l'affaire Fahey-Negale. Aucune nouvelle révélation importante.

Cent mille personnes ont assisté au funérailles de Himmel, l'archevêque de Londres, mort à la suite des blessures reçues pendant les émeutes à Trafalgar square. Il n'y a pas eu de désordres sérieux.

Il est tombé hier une forte bordée de neige à New-York.

RESUME TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après midi)

Manitoba

Vincennes, Ind. 20—Un nommé Archer, de Martin county, a assassiné son amoureux, après l'avoir enlevé. Le meurtrier a été arrêté.

Lynché

Quitman, Ga. 20—Un nègre qui

Nouvel attentat

Vienna, 20—Un journal d'ici dit avoir reçu une dépêche chiffrée déclarant qu'un nouvel attentat a été commis sur le Czar. Le Czar serait même blessé.

La même feuille annonce aussi qu'un mouvement révolutionnaire vient d'éclater à St. Petersburg.

Mariage

Londres, 20—Le comte de Carnes a épousé aujourd'hui mademoiselle Olive Berens. La cérémonie a été des plus brillantes. Le prince de Galles a donné, comme cadeau, à la mariée, des bracelets ornés de diamants et de saphirs.

Achat de carabines

Sofia, 20—Le ministre de la guerre en Bulgarie a demandé un crédit pour l'achat de cent mille carabines.

Mariage

Paris, 20—On annonce le mariage de Maurice Bernhard, fils de Sarah Bernhard, à la princesse Virginie-Clothilde, arrière petite fille de Lucien Bonaparte. Le mariage doit être célébré à minuit, ce soir, dans l'église de St. Honoré.

Arrestation

Paris, 20—Le marquis de Meurtheville a été arrêté, hier. Il avait déterminé une vieille dame à lui avancer une somme considérable, promettant de rembourser lorsqu'il reparaîtrait en possession d'une certaine fortune à titre d'héritier.

Appel à St. Petersburg

St. Petersburg, 20—Le général Von Schiveinitz, ambassadeur allemand, devait passer les fêtes de Noël mais il a reçu ordre de se rendre immédiatement à Berlin pour affaires importantes.

Nouvel ligne

Hambourg, 20—Une compagnie ayant un capital de \$125,000 vient de se former pour l'établissement d'une ligne de vapeurs côtiers dans les eaux de la Chine.

Par précaution

Pesth, 20—Plusieurs officiers ont reçu l'ordre de retourner à la tête de leurs garnisons immédiatement. On a ordonné à d'autres officiers, des corps de réserve, de se tenir prêts à rejoindre leurs régiments.

Le prince impérial

Marseille, 20—Dans le cours d'une entrevue, hier, le Dr Mackenzie a déclaré que le rétablissement complet du prince impérial d'Allemagne, n'était pas impossible.

Condammnation

Londres, 20—Dan Doherty, l'américain qui a tué George M. Graham, de Rochester, New-York, a été trouvé coupable de meurtre et condamné aux travaux forcés pour la vie.

M. Gladstone

Londres, 20—M. Gladstone doit partir le 26 courant pour un voyage dans le nord de l'Italie.

Kilrain et Smith

Londres, 20—La lutte entre Kilrain et Smith s'est continuée, ce matin. Au moment de l'ajournement ordonné par M. Atkinson les deux lutteurs paraissent encore aussi vigoureux qu'au commencement. D'après Sullivan c'est la plus grande lutte qui se soit vue depuis longtemps.

A pranos de Robes

La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne ne saurait être surpassée. Nous avons attentivement vu à nous procurer tout ce qui est nouveau en fait

ETOFFES A ROBES

et il est impossible de concevoir rien de plus complet. Il est superflu d'ajouter que les prix sont des plus avantageux. Si vous désirez épargner de l'argent, ne manquez pas de venir nous faire une visite à bonne heure et vous procurer ce qu'il y a de mieux à votre choix dans tous les départements d'après nos prix les plus réduits.

D'étoffes a Robes

Ne craignez pas de nous accorder votre entière confiance et vous vous convaincrez que l'on peut épargner de l'argent non-seulement dans un seul département mais que c'est général dans chaque branche, dans la plus large acception du mot.

N. B.—La merveille du jour.

GANTS DE KID

De 45 cents, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHÉ

L'établissement par excellence pour la confection de Robes.

Dupuis & Nolin

Ottawa, 19 Nov. 1887-1.





